



Plan Climat Air Energie Territorial du GPSEA

Pour une stratégie de transition ambitieuse

Créteil en Transition a participé aux Ateliers de créativité du 11 février 2019 organisés pour les associations par le GPSEA.

Nous souhaitons compléter nos interventions par la contribution suivante, qui a été soumise au préalable à nos adhérent.e.s et sympathisant.e.s.

Cette contribution tient compte des caractéristiques de notre territoire, du diagnostic qui a été présenté et des compétences du GPSEA.

Au vu des enjeux, il est nécessaire de fixer des objectifs ambitieux, et de mobiliser tous les acteurs concernés : collectivités territoriales de proximité (Villes et Département), entreprises, citoyen.ne.s. Autant que possible, les actions intégreront la dimension « économie sociale et solidaire », notamment pour développer des emplois d'insertion.

Les actions proposées sont présentées dans les volets qui suivent ; elles ne sont pas hiérarchisées.

Pour Créteil en Transition

Hervé LEROLLE

Coordinateur

Le 26 février 2019

I) Une énergie propre au territoire

Plan de production d'électricité et de chaleur par méthanisation à partir des ressources locales : biomasse (issue des forêts notamment : bois de chauffage, débris végétaux), biodéchets des particuliers et des entreprises, déchets verts. Dont étude de faisabilité d'une installation de production de granules.

Plan de production d'électricité en solaire photo-voltaïque par capteurs installés sur les sites bien exposés : friches, talus de voies rapides et voies ferrées, grandes surfaces de toitures (centres commerciaux, zones d'activités), grands parkings, port, etc. Voir aussi des panneaux solaires mixtes qui produisent simultanément de la chaleur et de l'électricité.

Plan de production de chaleur par capteurs solaires thermiques (ou mixtes) installés sur les toits d'immeubles d'habitat collectif, avec outils locaux de stockage de chaleur (ballons d'eau chaude de grande capacité) pour pallier les manques d'ensoleillement.

Mise en place des services de conseils aux particuliers pour l'installation de capteurs solaires en habitat individuel.

Bilan transparent de la production d'énergie géothermique pour anticiper la baisse attendue de la ressource sur le long terme. Recensement des opportunités éventuelles (forages plus profonds, stockage de chaleur).

II) Un territoire qui assure les équilibres naturels

Inciter les Villes à végétaliser l'espace public et à perméabiliser les sols, y compris les grandes surfaces de parkings.

Promouvoir l'agriculture urbaine en jardins collectifs et autres surfaces mobilisables après étude des perspectives de production locale et de commercialisation.

Renforcer les dispositifs de prévention des pollutions des plans d'eau, traiter les effluents et les eaux stagnantes par phytoremédiation.

Renforcer les dispositifs de prévention et de lutte contre les risques sanitaires accrus par le réchauffement climatique (épizooties, apparition de nouveaux vecteurs de transmission de maladies humaines et animales).

Renaturer les berges de la Seine et de la Marne, préserver et restaurer les zones humides. Inciter les Villes à mettre en place des actions de sensibilisation aux risques d'inondation.

III) Se déplacer activement

Développer un plan-vélo complet : extension et jalonnement du réseau de pistes cyclables (priorité à la suppression des « coupures » et au rabattement sur les stations de transports en commun), entretien correct des aménagements cyclables existants, suppression des chicanes empêchant les vélos hors normes de passer (vélos avec

remorque, vélos cargos), aménagement des gares SNCF pour pouvoir charger les vélos dans les trains et installer des parkings sécurisés. Soutien à l'apprentissage des élèves de collège, aide au financement de locaux vélos sécurisés en habitat collectif, mise en place d'un réseau de vélos en libre-service, mise à disposition subventionnée de vélos adaptés à chaque cycliste en location-vente de longue durée, soutien à l'installation d'ateliers de réparation / recycleries.

Inciter les Villes à mettre en place des itinéraires Pédibus pour les élèves d'écoles élémentaires.

IV) Produire moins de déchets

Instaurer une facturation progressive du service d'enlèvements d'ordures en fonction du volume de déchets.

Trier les bio-déchets avec installation de points de collecte de proximité et récupération du compost pour usages collectifs.

Installer une ressourcerie solidaire.

Mettre en place ou développer des filières de collecte et recyclage de déchets valorisables économes en transformations et en transport routier ; exiger des fournisseurs des services publics qu'ils utilisent des emballages recyclables avec efficacité et sans toxiques ; introduire des systèmes de consigne de verre notamment dans les grandes surfaces commerciales ; accepter en déchetterie les pneus de vélos usagés aux mêmes conditions que les pneus d'automobiles par les garagistes.

Encourager les systèmes d'économie circulaire dans les zones d'activité.

Mettre en place des "fab labs" (lieux de mise en commun d'outillages et de machines) pour favoriser la réparation par les particuliers.

V) Des circuits d'achats de proximité

Soutien aux circuits courts : AMAP, Supermarchés coopératifs, épiceries solidaires.